

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 16

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique scolaire

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé, en septembre : M. Pierre Overney, à Cottens, professeur à l'école secondaire de la Glâne, à Romont. — M. Louis Barbey, à Vuadens, instituteur aux écoles de Vuadens. — M. Gabriel Bondallaz, à Nuvilly, instituteur à l'école des garçons d'Aumont. — M. Léon Crausaz, à Lussy, instituteur aux écoles primaires de Fribourg. — M. Paul Dessibourg, à Font, instituteur aux écoles d'Estavayer-le-Lac. — M. Joseph Jaquet, à Motélon, instituteur à l'école de Maules. — M. Alexandre L'Eplattenier, à Lugnorre, instituteur à l'école supérieure de Lugnorre. — M. Joseph Plancherel, à Bussy, instituteur à l'école des garçons de Semsales. — M. Jules Schmutz, à Fiaugères, instituteur aux écoles primaires de Romont. — Mlle Joséphine Bæriswyl, au Jordil, institutrice aux écoles de Vuadens. — Mlle Bernadette Braillard, au Jordil, institutrice à l'école de La Rougeve. — Mlle Séraphine Corboz, à Courtion, institutrice aux écoles de Vuadens. — Mlle Léonie Gaudard, à Massonnens, institutrice aux écoles primaires de Fribourg. — Mlle Véronique Raboud, à Grandvillard, institutrice à l'école des filles de Marsens. — Mlle Marie Overney, à Fribourg, institutrice à l'école secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg. — Mlle Hedwige Helfer, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires du cercle libre public de Fribourg. — M. François Abriel, à Domdidier, instituteur à Châtonnaye. — M. Alfred Brasey, à Rueyres-les-Prés, instituteur à Forel. — M. Dominique Brugger, à Planfayon, instituteur à l'école des garçons de Wunnewyl. — M. Charles Rey, au Crêt, instituteur à l'école des garçons de Cottens. — Mlle Jeanne Cardinaux, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de Fribourg. — M. l'abbé Antonin Crausaz, à Estavayer-le-Lac, professeur au Collège Saint-Michel. — M. Julien Dessibourg, à Saint-Aubin, instituteur à l'école de Saint-Martin. — M. Léon Sauter, à Magnedens, instituteur à l'école de Fiaugères.

— *Exposition de Liège.* — Nous avons appris avec une vive satisfaction que la Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg a obtenu un *grand prix* pour son exposition dans le groupe de l'enseignement.

— *Institut de Gruyères.* — Un cours spécial pour bègues sera donné cette année à l'Institut des sourds-muets, à Gruyères. Ce cours commencera le 16 octobre pour finir le 30 novembre. Pendant ce temps on indique aux élèves la méthode à suivre et les exercices à faire pour se corriger du bégayement ; ces exercices doivent être continués après le cours, si l'on ne veut pas retomber dans l'ancienne habitude.

Les enfants et les adultes qui désirent suivre ce cours sont priés de s'adresser à M^{me} la Supérieure de l'établissement.